

**Conseil d'Administration du 23 février 2017 :
Compte-rendu**

Le Conseil d'administration débute à 17h35 sous la Présidence de Madame ALARD-DOLQUES, Principale du Collège.

Secrétariat de séance : Parents d'élèves.

Présents : *voir liste d'émargement*

25 personnes votantes à l'ouverture de la séance.

1) Vote du P.V. du précédent C.A. :

Mme Housez apporte deux précisions sur le contenu de ce procès-verbal :

- Le Conseil Départemental est revenu sur l'idée de la restauration au ticket : le forfait est donc maintenu.
- Hébergement du logiciel Pronote : contrairement à ce qui avait été annoncé au C.A., cet hébergement n'est plus pris en charge par le Conseil départemental mais revient à la charge du collège (pour un coût d'environ 800 €).

Le compte-rendu du C.A. du 28 novembre 2016 est approuvé :

Pour : 24 voix ; Contre : 0 ; Abstention : 1

2) Vote de la date de l'oral du Diplôme National du Brevet (DNB) :

Mme ALARD-DOLQUES propose la date du mardi 6 juin 2017 pour cet oral. Les cours seront vauqués ce jour-là pour les autres niveaux.

La date de l'oral du brevet est approuvée à l'unanimité.

3) Informations générales :

Mme ALARD-DOLQUES annonce que la journée d'action citoyenne qui avait été évoquée lors du précédent C.A. a été fixée au 2 juin 2017.

Le DNB blanc aura lieu sur 3 demi-journées le 9 mars (après-midi) et le 10 mars (journée). Les cours seront maintenus pour les autres niveaux, malgré les quelques perturbations prévisibles.

Le « vrai » DNB aura lieu les 29 et 30 juin, ce qui entrainera la fermeture de l'établissement pour les autres niveaux du 28 au 30 juin.

4) Dotation Globale Horaire :

La Commission Permanente a travaillé sur la DGH. Il y aura 26 divisions (classes) en 2017, et le Rectorat a attribué des moyens pour ces 26 divisions. Il est possible qu'une ouverture de classe se produise en juillet.

Le Ministère a besoin de connaître les ouvertures et fermetures de postes enseignants pour permettre le mouvement.

Mme ALARD-DOLQUES remercie Mme CORNIBERT, Principale adjointe, pour son aide et annonce les résultats de leurs travaux :

- Le nombre d'enseignants titulaires va diminuer
- Il faut respecter les impératifs suivants :
 - Assurer l'intérêt des élèves
 - Assurer l'équilibre heures-poste / HSA
 - Rationaliser les moyens et tenir compte des personnes (Ressources humaines)

Cela a pour conséquence 4 suppressions de postes qui n'auront pratiquement pas d'impact sur les élèves :

- Une suppression en lettres classiques (qui n'entraînera pas de baisse des effectifs enseignants car la personne concernée a déjà quitté l'établissement)
- Une en espagnol (potentiel départ retraite CLM)

- Une en anglais (départ en retraite de Mme Serre)
- Une en SVT (départ en retraite de Mme Michot)

Ces moyens seront remplacés par des TZR et des contractuels pour que les heures-élèves soient assurées.

Le collège dispose de 776h de dotation dont 46.5h en HSA.

La ventilation « fine » de ces moyens se fera d'ici juillet en fonction des retours du Rectorat et du Ministère. Elle sera présentée fin juin- début juillet mais ne fera pas obligatoirement l'objet d'un vote.

M. Dupraz déplore que les informations nécessaires à la ventilation de la DGH ne soient pas encore fournies par le Rectorat. De plus, il annonce que certains enseignants sont choqués car leurs demandes de temps partiel ne seront pas acceptées s'ils ont des enfants de plus de 7 ans. Cela pourra nuire à la qualité de leur travail.

Le C.A., sur proposition du Chef d'Etablissement, décide de la suppression de 4 postes à l'unanimité.

5) Modification du programme des sorties pédagogiques :

- Sortie au Musée de la Résistance du 28 février : concerne les classes de 3^{èmes} 6 et 7 (au lieu de 3^{ème} 5 et 7), les 3^{ème} 5 iront le 14 mars.
- « Tea time » : le 13 mars, pour les élèves inscrits au Big Challenge, coût : 12,30 € par élève,
- Festival « Maths en scène » pour les 6^{ème} 6 et 7, le 17 mars à Castanet (3€ par élève, participation du collège 22€)
- Théâtre du Grand Rond le 31 mars, pour les 4^{ème} 1 et 3.
- Sortie à Toulouse les 13 et 6 mars, pour les 4^{ème} 1 et 3. Participation des familles : 7€.
- Accueil des correspondants espagnols (20 et 21 avril 2017) : coût nul pour les familles, le FSE finance les visites, le transport est financé par l'organisme espagnol. Une réunion d'information aura lieu le 7 mars pour les parents qui partent le 17 mars en Espagne.

Vote : le nouveau tableau des sorties est validé à l'unanimité par le C.A.

- Dates du voyage en Allemagne du 25 avril au 4 mai : 170 € pour mes familles. En cas de difficultés financières, faire appel au fond social du collège.

Vote : les dates pour ce voyage sont validées à l'unanimité par le C.A.

- Convention d'échange franco-espagnol : l'organisme espagnol a proposé de payer une partie des factures sur place, avec remboursement ultérieur sur factures. Cela nécessite une convention qui doit être validée par le C.A.

Vote : la convention est acceptée à l'unanimité par le C.A.

6) Décisions Budgétaires Modificatives :

- Mme HOUSEZ présente, pour l'exercice 2016, les DBM pour information 10, 11, 12 et 13.
- Le contrat de maintenance du logiciel TurboSelf, pour un montant de 877,65 €/an, doit être approuvé par le C.A.

Vote : Le C.A. approuve l'adhésion à ce contrat avec la société INCB à l'unanimité.

- Le contrat de maintenance du système d'alarme avec la société SCUTUM doit être approuvé par le C.A. après modification de certains points.

Vote : Le C.A. approuve l'adhésion à ce contrat avec la société SCUTUM à l'unanimité.

- Le contrat d'entretien des installations techniques du collège avec la société ENGIE, contrat proposé pour un an puisque le Conseil Départemental assurera le financement de l'entretien des installations techniques par la suite.

Vote : Le C.A. approuve l'adhésion à ce contrat avec la société ENGIE à l'unanimité.

7) Questions diverses :

- La Mairie d'Ayguesvives informe le C.A que c'est la société TIGF (anciennement Total) qui assure l'entretien du chemin d'accès à la cuve de gaz en bordure du plateau sportif. Il faut prévenir cette société lorsque le chemin est sale ou dégradé.
- Au niveau du Sicoval : la convention pour l'ALAC n'a pas été signée, contact sera repris avec le SICOVAL pour finaliser.

Le prochain C.A. aura lieu le 25 avril 2017.

Le C.A. prend fin à 18h35.